Département : Arrondissement:

Canton:

NORD LILLE

ARMENTIERES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

Envoyé en préfecture le 16/02/2024 Reçu en préfecture le 16/02/2024 Publié le

ID: 059-215902024-20240210-20240207DEL1-DE

NOMBRE: De conseiller en exercice 28 De présents 24 De votants 26 26 Pour Contre Abstention

OBJET:

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR ISSU DU **CONSEIL MUNICIPAL AU CCAS EN REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DEMISSIONNAIRE**;

DELIBERATION:

Publiée le 10 févier 2023

Rendue exécutoire le 10 février 2023

Adressée au contrôle de Légalité (Préfecture de LILLE DRCL) le 10 février 2023

Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie;

Le: 10 février 2023

Et que la convocation du Conseil avait été faite

Le: 31 janvier 2024

Le Maire D'ERQUINGHEM-LYS

Visa de la secrétaire de séance

Madame Alizée GRATIEN

DU 7 FEVRIER 2024

L'an deux mille vinat-quatre, le 7 février,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace Agoralys, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, LEROY Michael, PANIEZ Laetitia, BEZIRARD Alban. PACCEU Karine, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoit, PREUDHOMME Annie, PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, JOUCLA Olivier, DOUCHET Vincent, CLOUET Valérie, DUBURCQ Jean-Pierre, BOULINGUEZ Jacky, ZAGULA Marie-Claude, BOCKAERT Christine, LIESSE Joëlle, BENOIT Danièle, BIERVLIET François, HENZE Ludovic, LARD Vanessa, DUGRAIN Thomas, GRATIEN Alizée;

Etaient excusés avec procuration, absents :

Monsieur Michel LANNOO,

Monsieur Lionel HOUZET, procuration donnée à M. Michael LEROY, Madame Caroline CHARPENTIER, procuration donnée à Mme Joëlle LIESSE, Madame Marie-Maud CAMPHYN;

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC;

Par délibération N°20202402DEL4 en date du 24 mai 2020, le Conseil Municipal a procédé à l'élection sur la liste « ERQUINGHEM-LYS AVEC VOUS » des cinq membres qui composent les administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale, Monsieur le Maire ayant la qualité de Président du CCAS.

Par courrier en date du 29 janvier 2024, Madame Bénédicte VANHILLE, Conseillère Municipale et administratrice du CCAS, a informé Monsieur le Maire qu'elle démissionnait de son mandat pour raison personnelle. Monsieur le Maire ayant pris acte de sa démission, il convient à présent de désigner un administrateur en remplacement dans les mêmes termes que précédemment.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Danièle BENOIT, Conseillère Municipale, en qualité de nouvelle administratrice du CCAS.

Le Conseil Municipal prend acte de la nouvelle liste des cinq conseillers municipaux, administrateur au CCAS, comme suit :

Monsieur Jacky BOULINGUEZ, Madame Laetitia PANIEZ, Madame Annie PREUDHOMME, Madame Marie-Maud CAMPHYN, Madame Danièle BENOIT.

Adopté Pour Ampliation

Le Maire